L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 | C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 | Volume 23 numéro 25, 27 juin 2008



Photo : Maxence Jaillet

La St-Jean s'est fêtée à la bonne franquette à l'école Boréale ce mardi. Hot-dogs, hamburgers et crème glacée ont complété un dîner sur le parterre devant l'entrée de l'école. Élèves, professeurs et parents se sont donné le mot pour souligner cette date. Le chef cuisinier, Laurent Dorn, a d'ailleurs rendu hommage au folklore canadien-français en retournant ces pâtés de viande avec de véritables cuillères en bois.

Stratégie en matière de langues officielles

Cinq secteurs prioritaires sont ciblés

Danny Joncas

OTTAWA – Fini le Plan d'action pour les langues officielles. Il faudra dorénavant parler de la Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne. Après des mois d'attente, les communautés de langue officielle en situation minoritaire du pays ont finalement pu prendre connaissance de la nouvelle stratégie du gouvernement fédéral en matière de langues officielles, le jeudi 19 juin.

C'est la ministre responsable du Patrimoine canadien et des Langues officielles, entre autres, Josée Verner, qui a dévoilé la nouvelle stratégie d'une durée de cinq ans qui prendra fin le 31 mars 2013. Des investissements de 1,1 milliard de dollars accompagnent l'initiative qui succède au Plan d'action pour les langues officielles, qui avait quant à lui été mis de l'avant par l'actuel chef de l'opposition officielle, Stéphane Dion, au moment où les libéraux étaient au pouvoir.

Cet engagement financier du gouvernement de Stephen Harper envers les minorités linguistiques répond donc à la recommandation de l'ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick, Bernard Lord, dont les services avaient été retenus par le gouvernement fédéral en décembre dernier pour tenir des consultations pancanadiennes sur les besoins des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Dans son rapport final, M. Lord suggérait notamment au gouvernement d'investir au moins un milliard de dollars dans sa nouvelle stratégie. À l'origine, l'ancien Plan d'action était pour sa part assorti d'un financement de 751 millions de dollars.

Du nombre des cinq secteurs prioritaires qui sont identifiés dans la nouvelle Feuille de route, on note l'apparition des arts et de la culture, une autre recommandation formulée par Bernard Lord. Quant aux autres secteurs ciblés, il s'agit de la santé, de la justice, de l'immigration et du développement économique. Il n'est toutefois aucunement question des langues officielles au sein de la fonction publique fédérale, aspect sur lequel avait insisté le conseiller spécial du gouvernement.

Somme toute, la ministre Verner estime que la nouvelle stratégie favorisera la participation des Canadiens à la dualité linguistique, notamment en s'appuyant sur cinq domaines d'action. Ceux-ci ont comme objectif de valoriser la dualité linguistique auprès de tous les Canadiens, de bâtir l'avenir en misant sur la jeunesse, d'améliorer l'accès aux services, de miser sur les avantages économiques et d'assurer une gouvernance efficace.

« Nous entamons un nouveau voyage fort prometteur. Il s'agit d'un nouveau départ et d'un engagement gouvernemental sans précédent de 1,1 milliard de dollars en matière de langues officielles. Cette Feuille de route consolide, adapte et modernise les appuis du gouvernement envers les communautés de langue officielle en situation minoritaire, et ce, dans les secteurs qui sont prioritaires », a déclaré Josée Verner en conférence de presse.

« Nous sommes convaincus que tous les Canadiens, peu importe où ils vivent,



Priorités

Suite en page 2

Priorités

Suite de la une

pourront profiter de cette Feuille de route », ajoutait la ministre en misant sur le fait que l'élaboration de cette nouvelle politique en matière de langues officielles est le fruit d'une collaboration entre divers intervenants.

« Je remercie tous ceux et celles qui ont participé aux consultations sur la dualité linguistique et les langues officielles. Les résultats de ces consultations ainsi que des travaux menés par des intervenants clés, tels que les communautés de langue officielle en situation minoritaire, les comités parlementaires et le commissaire aux langues officielles, étaient essentiels à l'élaboration de ce projet d'avenir qu'est la Feuille de route », a relaté Mme Verner.

Ainsi, le gouvernement Harper respecte sa promesse formulée lors du discours du Trône d'octobre dernier à l'effet qu'il s'engageait à donner suite au Plan d'action pour les langues officielles, arrivé à échéance le 31 mars 2008. Cependant, les partis de l'opposition n'auront pas l'occasion d'interroger les conservateurs à la Chambre des communes à ce sujet puisque le gouvernement a dévoilé sa nouvelle stratégie la veille de la fin des travaux parlementaires. Les députés ne seront de retour en Chambre qu'à la mi-septembre.

Lire les réactions en page 10

Budget territorial

Adopté mais amendé

Le premier budget de la 16e Assemblée législative des TNO met à l'honneur le processus démocratique d'un gouvernement de consensus.

Maxence Jaillet

Lors de la présentation de son cinquième budget territorial le 22 mai dernier, Floyd Roland, le ministre des Finances et premier ministre des TNO, avait bien laissé comprendre qu'il déposait un document final et qu'il serait adopté tel quel. Une session plus tard, ce même budget a effectivement été adopté le 17 juin, mais constitue peut-être le plan financier qui a été le plus modifié de l'histoire du gouvernement des TNO. De mémoire de Michael Miltenberger qui participait à son 13e budget cette année : « C'est la première fois qu'il y a eu un débat en seconde lecture et une intention de peut-être s'opposer au budget avant même qu'il se retrouve sur le parterre de cette chambre », a-t-il commenté à la suite de l'adoption du budget 2008-2009.

Dans le concret, après la seconde lecture, le budget référé au comité plénier (composé de tous les députés) a subi des changements majeurs pour qu'il soit adopté. Précisément, la fermeture de l'unité réservée aux jeunes contrevenants d'Inuvik à été ajournée. La Société d'habitation des TNO a vu son budget modifié de 1,3 million de dollars pour ramener ses dépenses au niveau de 2007-2008. Des fonds ont été rétribués au sein du ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles pour soutenir deux agents des ressources naturelles à temps partiel à Paulatuk et Sachs Harbour. Parmi d'autres modifications, Floyd Roland a aussi spécifié que le programme de chirurgie dentaire sera réinstallé à Hay River pour régler le retard accumulé. Pour résumé, le budget a été réduit de 4 millions de dollars et la moitié des emplois de la fonction publique visés par les compressions budgétaires annoncées ont été sauvés.

On se pète les bretelles

À l'issue de l'adoption du budget, les différents députés de l'assemblée n'ont cessé de se complimenter sur l'extraordinaire travail de collaboration effectué durant ces dernières semaines. Tous se sont accordés pour déclarer que ce gouvernement de consensus avait eu raison du manque de transparence dont le conseil des ministres avait fait preuve lors de l'élaboration de ce budget. Les paroles de David Krutko, député du Mackenzie Delta, résument bien l'idée des multiples déclarations en chambre. « Depuis 12 ans que je suis député [de l'Assemblée], c'est probablement la première fois que je vois une chambre qui travaille vraiment de façon coopérative. Nous avons réalisé que nous avions nos différences, mais nous avons aussi tenté de trouver des solutions pour le bien des résidents des TNO. Nous avons réalisé que nous nous devions d'être flexibles et que nous ne pouvions pas recevoir tout ce que nous voulions. […] Je pense que ce gouvernement de consensus est une perspective pour que nous réalisions combien nous représentons le peuple de TNO. Et qu'il importe peu de quel bord de l'Assemblée nous sommes, l'important c'est que nous avons démontré que nous pouvions travailler ensemble. »

Une balance plutôt positive

Ainsi, il a fallu beaucoup de compromis pour que ce budget soit adopté à l'unanimité par les 16 députés de l'Assemblée. Ces jeux de ficelles ont eu des retombées directes sur les villes et les villages des TNO.

Le maire de Fort Simpson, Duncan Canvin, a commenté que tout ce qu'il voyait dans le budget était positif pour son village. « À ce jour, d'après ce que notre député nous a confirmé, les 14 fonctionnaires qui devaient perdre leurs emplois ne sont plus inquiétés. C'est un gros soulagement! »

Peter Martselos, le maire de Fort Smith, a déclaré qu'au final, en regardant la balance, lui n'était pas si content du budget. « J'ai toujours été contre les coupures des postes dans la fonction publique, il reste qu'après tous les efforts effectués, 12 personnes seront affectées à Fort Smith, leurs familles aussi vont l'être et la communauté également. Tout ça, c'est sans parler des postes vacants qui ne seront plus disponibles. » Pour le maire, il y a tout de même quelques bénéfices, par exemple les fonds pour paver une partie de l'autoroute 5 entre Hay River et sa ville et la rénovation de certaines infrastructures désuètes,

Si le maire de Fort Simpson donne tout le crédit de la bataille à son député M. Menicoche, Peter Martselos affirme que son député M. Miltenberger qui fait partie du cabinet ténois se devait d'appuyer le budget du gouvernement. Il a poursuivi en disant que peut être que Fort Smith n'a pas eu tout ce qu'elle devait recevoir, mais qu'il reconnaissait dans son ensemble, le bénéfice apporté par la position du Michael Miltenberger.



aquilon@internorth.com



Louis P.-Morrissette
Maxence Jaillet

Construction au parc Somba K'e

Les travaux viennent de commencer avec le début de la phase 1 de la Somba K'e Civic Plaza. Selon le communiqué de la ville, ce travail inclut quelques détonations et le détournement de la piste de marche entourant Frame Lake dans la portion qui se trouve à proximité de l'hôtel de ville. Les travaux lancés le 24 juin prendront fin autour du mois de septembre 2008, mais les marcheurs pourront continuer à arpenter la piste pendant les rénovations. Pour plus de renseignements, rejoindre le 920-5634.

Crier au loup

Durant cette première fin de semaine de l'été, le bureau de la GRC à Yellowknife a reçu un message provenant d'un centre d'appel des États-Unis qui relaie des appels d'urgences du 911. L'appel de détresse provenait d'un appareil SPOT qui fonctionne comme balise individuelle de sécurité grâce à la technologie satellite pour transmettre un message de détresse lorsque celui-ci est activé. L'enquête a déterminé que la radio-balise était enregistrée au nom d'un résident de Yellowknife qui était parti en bateau dans le Bras Est du Grand lac des Esclaves. Le système de positionnement global (GPS) a déterminé les coordonnées de l'émetteur, où ont ensuite été dépêchées les équipes de sauvetage nautiques et aériennes de Yellowknife et Hay River. Le propriétaire de la radio-balise SPOT qui a passé l'appel de détresse a été retrouvé à la position donnée. L'homme soi-disant en détresse ne nécessitait aucune assistance. Le communiqué de la GRC rappelle qu'il est fortement conseillé de se munir de ces appareils de sécurité, et mentionne par la même occasion qu'ils sont uniquement faits pour de réels cas d'urgence.

Francoforce débarque en ville

Six artistes francophones visiteront Yellowknife le 1er juillet lors de l'événement Francoforce. Il s'agit d'Antoine Gratton, Mélanie Leblanc, Geneviève Toupin, Stef Paquette, Karine Gallant et un artiste de Yellowknife qui doit être recruté d'ici le 1er juillet. Le concert aura lieu à la salle Tree of Peace. Pour plus de renseignements sur l'événement, consulter le http://web.mac.com/francoforce/Francoforce/Bienvenue.html

École Boréale : pas de panique, dit la juge

Voilà ce qui est ressorti des propos de la juge Louise Charbonneau mercredi matin, à la salle 3 de la Cour suprême des TNO. L'urgence qu'alléguait l'école Boréale de Hay River, n'a pas été reconnue par la juge, qui permet ainsi au ministère de l'Éducation de contre-interroger les témoins de l'école. L'avocat qui représente l'État, Me Faille, a conduit les entretiens jeudi et vendredi de cette semaine. D'autre part, la juge a fixé le début du procès au 9 juillet à 9 h 30. Le rejet de la demande d'injonction interlocutoire faite par l'école francophone porte un coup à l'élaboration de solutions pour accueillir les élèves supplémentaires en septembre. En effet, le propriétaire de l'édifice High Rise a soutenu dans un article paru la semaine passée, que six semaines sont nécessaires pour adapter trois salles aux exigences scolaires. Entre le début du procès le 9 juillet et le début des classes fin août, les juristes devront mettre les bouchées doubles pour avoir une chance d'accueillir les élèves à temps. Du côté du gouvernement, on ne croit pas à l'urgence, car les délais seraient déjà trop courts, soutient Me Faille. Il n'a toutefois pas pu dire combien de temps pourrait prendre la construction des installations revendiquées par l'école.

Développement culturel

Des efforts pour la gloire

L'association franco-culturelle de Yellowknife voit ses efforts acharnés récompensés par le prix Hommage au développement culturel.

Louis D.-Morrissette

La Vénus de la mer brille de ses mille feux à la Maison bleue depuis quelques jours. On doit ce trophée à la réussite de l'Association franco-culturelle de Yellowknife (AFCY), récompensée de ses efforts par ses pairs de la Fédération culturelle canadienne française, le 16 juin dernier.

La concurrence est féroce pour le prix Hommage du développement culturel, puisque tous les groupes canadiens membres de la fédération peuvent voir leur candidature soumise. « On ne verra pas ça revenir ici avant 50 ans! » a prophétisé le directeur général de l'AFCY, Roland Charest.

Lors de la remise du prix le soir du 16 juin à Vancouver au Théâtre La Seizième du Centre culturel francophone de Vancouver, le directeur général de l'AFCY a pris soin de remercier l'appui et la collégialité du conseil d'administration de l'asso. Pendant l'année qui a précédé, l'organisme a chapeauté 68 activités dans le cadre desquelles plus de 10 000 heures de bénévolat ont été fournies par des sympathisants. De plus, le directeur général a mis à l'avant-plan le travail de premier ordre de Rudy Desjardins, responsable de Radio Taïga. La radio approcherait en effet de la rentabilité, une situation enviable pour n'importe quelle radio communautaire francophone au pays.

Le jury, composé de membres de la fédération, doit apprécier la valeur d'une candidature selon les critères suivants :

La tenue, l'organisation d'un événement exceptionnel, une réussite

L'ensemble du travail, la qualité de l'engagement, la contribution exceptionnelle

La constance au niveau du développement

Le risque entrepris artistique et/ou culturel

L'excellence

Un bon coup au niveau politique

L'animation du milieu

Le développement du public



Roland Charest reçoit la Vénus de la mer des mains de son créateur, l'artiste sculpteur Jean-Guy Dallaire. D'une valeur estimée à 2 000 dollars, cette œuvre a 6 jumelles, toutes faites par cet artiste renommé.

Éditorial



Alain Bessette

Dans la foulée du Plan

Le gouvernement fédéral vient de rendre publique sa « Feuille de route » en matière d'appui aux langues officielles. Pour plusieurs intervenants, il s'agit simplement d'une poursuite dans la même veine que le programme précédant avec une très intéressante bonification du budget total.

Cette initiative du gouvernement fédéral se voit allouer un budget total de 1,1 milliard soit 400 millions de dollars de plus que le Plan d'action. C'est Patrimoine canadien qui recevra la part du lion dans cette somme soit 611 millions qui seront affectés à ses différents programmes dont ceux d'appui à l'éducation dans les deux langues officielles (470 millions).

On voit aussi un appui à certains secteurs laissés pour contre par l'ancien Plan d'action. En effet, la Feuille de route appuiera notamment la Jeunesse et le secteur culturel.

Il y a à mon avis une faille majeure dans cette feuille de route du gouvernement au niveau de l'appui aux organismes communautaires des minorités linguistiques. En effet, le volet «Appui aux communautés de langues officielles » ne recevra qu'une mince augmentation de 3,5 millions.

Pourtant, s'il y a un secteur qui se retrouve souvent aux premières lignes dans la prestation de services directs à la communauté, ce sont bien les multiples organismes communautaires francophones du pays. C'est malheureux, mais il semble que l'acharnement et le dur labeur des nombreux bénévoles des communautés linguistiques n'ait pas porté fruit auprès du gouvernement conservateur.

Un autre point irritant de ce nouveau plan gouvernemental, c'est l'absence d'objectifs et de résultats attendus. S'il fallait qu'une demande de subventions ait une telle lacune, la demande serait simplement rejetée. On va voir si les communautés linguistiques sont plus conciliantes que le gouvernement lui-même.



Photo : Louis Philibert-Morrissette

Branle-bas de combat à l'AFPC-PSAC! L'Alliance de la fonction publique du Canada appelle à une mobilisation nationale de ses membres afin d'obtenir une offre plus généreuse du fédéral pour la signature d'une nouvelle convention collective. Les activités dérangent, puisque selon le syndicat, l'employeur aurait envoyé des courriels pour inciter les employés à bouder les manifestations prévues le 19 juin, comme celle-ci qui s'est déroulée devant l'édifice Greenstone. Le syndicat s'est moqué des offres patronales d'augmentation salariale, notamment d'une augmentation maximale de 1,5 %.

L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-2158
C.P. 4612, Hay River, NT, X0E 0R0
Tél. : (867) 875-0117, Téléc.: (867) 874-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journalistes : Maxence Jaillet et Louis Philibert-Morrissette
Correction d'épreuve : Simon Lamoureux
Adjointe administrative : France Benoît

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété des *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.







Économie des TNO

Épatant CDÉTNO

Tourisme, bilinguisme, éducation : le Conseil de développement économique met son grain de sel dans tous ces domaines avec ses plus récentes initiatives.

Louis P.-Morrissette

La saison estivale 2008 commence en lion au Conseil de développement économique des Territoires du Nord-Ouest (CDÉTNO), qui a procédé au lancement de plusieurs nouveaux projets, mardi. Des initiatives qui soutiendront les francophones des TNO de multiples façons.

L'une d'entre elles est de ni plus ni moins constituer un réseau d'entreprises où le service en français sera une option pour le consommateur plus à l'aise dans la langue de Molière. En ce moment, 30 entreprises sont certifiées et leur nombre pourrait doubler d'ici la fin de l'été, croit-on chez l'organisme sans but non lucratif.

La communauté d'affaires francophone n'est pas en reste d'annonces : quatre causeries sont prévues entre septembre 2008 et mars 2009, afin de réseauter les individus et leur offrir des solutions à des problèmes ou des dynamiques auxquels ils font face. Une troisième nouveauté, un volet de formation en comptabilité et un service-conseil pour augmenter la productivité des salariés, sera offert d'ici peu aux gens d'affaires intéressés.

Le segment touristique de la mission du CDÉTNO est lui aussi loin d'avoir été négligé. Grâce aux services d'un cinéaste-monteur et à la banque d'images de son partenaire (NWT Tourism), l'organisme a montré en primeur un DVD promotionnel destiné aux opérateurs de tours français et québécois. Près de 200 copies ont été imprimées et seront distribuées sur ces deux territoires. La prochaine étape sera d'en produire une version pour les agences de voyages, puis une autre destinée aux particuliers.

Une boussole en papier

Mais le plat de résistance est sans aucun doute le guide des nouveaux arrivants, dans lequel on explique le b a ba de la vie aux TNO. On détaille par exemple les documents à posséder pour ouvrir un compte bancaire, la situation de l'emploi, le prix d'un logement, sans compter le répertoire bien fourni d'entreprises prêtes à servir leurs clients en français.

Les produits de qualité présentés par le CDÉTNO mardi dernier ont charmé à ce point un couple de voyageurs montréalais que ces derniers se sont déplacés à Yellowknife en véhicule afin d'assister au lancement des produits!



Photo : Louis P.-Morrissette

La directrice du CDÉTNO Sylvie Francoeur informe le public des nouveaux produits offerts par l'organisme qu'elle dirige. En arrière-plan, on peut voir un exemple du visuel renouvelé que présentera l'OBNL lors de présence aux foires touristiques, entre autres.

L'actualité : www.aquilon.nt.ca



Bonnes Vacances à toute la communauté franco-ténoise

La pleine lumière de juin nous invite à profiter de la vie.

C'est le bon temps de ralentir un peu les activités pour toute l'équipe de bénévoles et d'employés du réseau associatif et de se lancer dans la nature.

Au nom de la communauté francophone de nos centres de services de Yellowknife, Inuvik, Hay River et Fort Smith, je dis un franc merci à tous les bénévoles pour toutes ces heures de dévouement à la communauté.

Je souhaite aux enfants, aux jeunes, aux parents, aux aînés, aux familles, aux nouveaux arrivants comme à nos partenaires de longue date, repos et joies de vivre.

À nos partenaires de toutes sources, nous disons merci et nous vous souhaitons également un bel été.

Au plaisir de regrouper nos énergies à nouveau au retour des vacances dans un réseau associatif animé d'une seule volonté : servir au mieux la communauté!

Fernand Denault
Président

Souvenirs d'Équateur


Geneviève Harvey

Il y a de ça quelques années, je suis partie avec mon sac au dos et une amie qui allait rejoindre son copain. Destination : Équateur. Comme à cette époque, je travaillais dans les vergers, dans l'Okanagan, à cueillir des fruits (c'était vraiment la mode dans le temps, peut-être encore plus qu'aujourd'hui, nous avons pris le bus d'Osoyoos, dans le sud de la Colombie-Britannique, jusqu'à Miami. Je ne sais pas si vous imaginez un peu le trajet, mais c'est traverser le Canada et les États-Unis en diagonale, allant du nord-ouest au sud-est. Tout un périple. On arrêtait pour manger dans les terminus d'autobus, où on allait se laver vitement à la mitaine, et se brosser les dents. Ça duré plus de trois jours, trois jours et demi, si ma mémoire est fidèle. Enfin, à Miami, nous avons pris une chambre d'hôtel pour une demi-journée, histoire de patauger dans la douche avant de prendre l'avion pour l'île de San Andres, où nous faisions escale. Pas besoin de vous dire que cette brève incursion dans l'eau à Miami a été grandement appréciée. Puis, hop, dans l'avion jusqu'à cette île paradisiaque qu'est San Andres qui, si je ne me trompe pas, appartient à la Colombie. Une nuit et deux repas plus tard, nous remontions dans l'avion pour Cali, une ville située dans le sud de la Colombie. Encore une fois, il ne s'agit que d'un court séjour, le temps de dormir une nuit et de se faire attraper les fesses une dizaine de fois entre l'hôtel et le terminus d'autobus. Je vous le jure, c'est ainsi que ça s'est passé pour nous.

Enfin, nous avons réussi à prendre cet autobus qui allait nous mener de Cali à Quito, capitale de l'Équateur. Nous avons donc relaxé dans cet autobus qui nous emportait dans le pays qui constituait le but de notre odyssée.

Après avoir passé une autre nuit à Quito, s'être fait voler une valise et s'être promené dans cette belle ville, nous embarquons enfin pour Esmeralda, grosse ville équatorienne située sur le Pacifique. Le décor est tout bonnement hallucinant. Quito est située dans les montagnes. Nous roulons longtemps dans un plateau pour atteindre une petite ville où nous apercevons des Indiens à tête rouge, vous savez ceux qui s'enduisent la tête de boue rouge. C'est très impressionnant à voir. Puis, nous quittons la montagne et l'air commence peu à peu à s'appesantir et à devenir très chaud. Nous atteignons la forêt tropicale. La nature est luxuriante et la forêt dense. Nous arrivons finalement à Esmeralda. Quelques courses s'imposent, car à Atacames, la ville où nous nous dirigeons, il y a peu de boutiques, et mieux vaut s'approvisionner ici. Enfin, nous montons dans le bus qui nous fait faire les derniers kilomètres entre Esmeralda et Atacames.

Atacames est une petite ville, pour ne pas dire un village qui, à cette époque (je ne sais pas maintenant) était très peu développé, par rapport aux services. La plupart des maisons n'avaient pas de toilettes, pas d'eau courante et l'électricité fonctionnait à l'occasion, quand il n'y avait pas de panne. Combien de fois n'avons-nous pas entendu No hay luz, qui se traduit littéralement pas Il n'y a pas de lumière.

Je me suis donc installée chez une française qui avait une petite maison sur pilotis et où je louais une chambre. Mon lit : une natte par terre. Meubles : rien, nada, nothins. La chambre avait une ampoule au plafond et c'est tout. Et encore fallait-il qu'il y ait de l'électricité au village.

L'autre chambre n'était pratiquement pas plus meublée, sauf un coffre, et un matelas, si je me souviens bien. Dans le salon, un hamac et sur le mur, une peau de serpent corail qui avait été tué pas très loin de là, Vous vous faites mordre par ce genre de serpent et on ne donne pas cher de votre peau, contrairement à celle de votre agresseur.

Dans la cuisine, une grande boîte en bois, avec du sable dedans, où on cuisine avec quelques briquettes de bois et un bon soufflet. Rien que d'allumer le feu, ça prend un temps fou. Pour faire bouillir de l'eau, il faut compter au moins une demi-heure. Mais on réussit à ce réchapper la vie avec cette boîte. Le réfrigérateur : vous voulez rire! Pas de ce genre de chose dans la maison. Et tous les aliments secs sont bien conservés hermétiquement dans des bocaux, pour ne pas attirer les bestioles, et si vous ne mettez pas un nom sur les bestioles en question, je vais vous en mettre un : les rats. Il y en a des milliers, pour ne pas dire plus. Aussitôt que la nuit tombe, à dix-huit heures pile. En Équateur les jours ont toujours douze heures, et la nuit, douze également. Et c'est ainsi hiver comme été. Nous sommes en plein sur la ligne de l'équateur. Donc, nous ne laissons jamais rien traîner pour ne pas attirer les rats. Dès que nous avons terminé le repas, nous ramassons tout et nous lavons tout.

Dans la cuisine, nous avons un petit visiteur qui vient nous rendre visite tous les jours, en quête de quelque miette. Une petite salamandre blanche tout à fait mignonne. Nous sommes tellement habitués à sa présence que nous nous inquiétons quand elle ne vient pas.

Langues officielles

Relever le prestige de la langue inuit

La *Loi sur la protection de la langue inuit* établit un second volet pour protéger et promouvoir la langue la plus parlée au Nunavut.

Maxence Jaillet

Dans sa lancé d'adopter sa nouvelle *Loi sur les langues officielles* au début du mois de juin, le gouvernement du Nunavut a préparé la mise en place d'une autre loi visant la protection de la langue inuite. Stéphane Cloutier, conseiller spécial au ministère de la Culture, de la Langue, des Aînés et de la Jeunesse du Nunavut, a expliqué à L'Aquilon l'importance du projet de loi 7 à l'étude lors de la dernière session de l'Assemblée législative du Nunavut.

Le peuple inuit du Nunavut partage une langue, la langue inuite. Dans cette dénomination quelque peu globale, on retrouve deux variations dialectales, l'inuktitut et l'inuinnaqtun. « L'idée de la langue inuit est de mettre l'emphase sur l'uniformité, a avisé M. Cloutier. Tous parlent la même langue, mais on a remarqué qu'il y a des différences dans la condition de cette langue. Entre autres, à la frontière de l'Ouest, la variation de la langue inuite est en péril. Le dialecte maternel, l'inuinnaqtun, perd beaucoup de terrain face à l'anglais. Ainsi, des priorités ont été établies avec des initiatives dirigées vers la revitalisation et la promotion des services publics et judiciaires fournis par le gouvernement. Mais pour que cette revitalisation prenne place, il faut instaurer des mesures positives, des actions pour contrer les torts infligés par l'assimilation. C'est pourquoi le gouvernement du Nunavut veut instaurer une loi protectrice de la langue inuite. »

Le projet de loi 7 veut s'assurer que les Inuits obtiennent une éducation et travaillent dans leur langue. Des mesures seront aussi prises concernant l'affichage… On veut diminuer le fait de voir seulement l'anglais partout, de l'entendre partout. D'après Stéphane Cloutier, ces mesures de renforcements sont nécessaires, car si on laisse le tout suivre la loi du libre marché, les masses démographiques et le développement économique avantagent l'anglais. « Ce projet de loi veut changer la vague qui érode le paysage linguistique du Nunavut. Développer la fierté identitaire des Inuits. »

Poussé par un gouvernement décidé à faire bouger les choses, le projet de loi 7 sera vraisemblablement un projet concret dans peu de temps. « Il y a un appui solide pour ce projet de loi, il y a beaucoup d'indices positifs qui indiquent qu'il sera adopté le plus tôt possible, c'est-à-dire dès la prochaine session en septembre. Le temps presse un peu, car après l'adoption de cette mesure, le gouvernement aura l'obligation de développer un plan global de mise en œuvre pendant l'année qui suit son d'adoption. Ainsi, la mise en place palpable de cette loi protectrice de la langue inuite ne se fera, dans le meilleur des cas, qu'à l'automne 2009. » Ce projet de loi, contrairement à la nouvelle *Loi sur les langues officielles* du Nunavut, relève strictement de la juridiction territoriale et ne nécessite pas l'approbation du gouvernement fédéral pour sa mise en œuvre au territoire. Le conseiller spécial au gouvernement du Nunavut rappelle que l'ancienne loi sur les langues officielles se calquait sur celle qui existait auparavant au TNO et portait à neuf le nombre de langues officielles. Celle qu'a adoptée le Nunavut en début juin met à niveau uniquement trois langues, soit la langue inuite, le français et l'anglais. Même si les six autres langues autochtones qui s'appliquaient aux TNO n'ont jamais vraiment été parlées au Nunavut, la constitution (suivie à la lettre) estime que cette nouvelle loi doit être approuvée par le gouvernement fédéral, car elle diminue les droits et les services attribuables aux autres langues.

Mais plus qu'une reconnaissance des droits d'une partie de la population canadienne, ce projet marque aussi la réussite d'un processus de consultation. En effet, le travail d'élaboration de ces mesures a réussi à mettre tout le monde à la même table. D'après M. Cloutier, cette démarche à démontrer la bonne entente des différents groupes linguistiques du Nunavut. « Ce projet de loi réitère le droit à tous d'être respecté. Nous avons l'exemple au Nunavut, que le fait de constituer une majorité ne veut pas dire que tout nous tombe cuit dans le bec. En ce moment les Inuits ne reçoivent qu'une éducation partielle dans leur langue: les classes sont en Inuktitut jusqu'en 3e année, ensuite l'anglais rentre progressivement dans l'enseignement jusqu'au secondaire où tout est enseigné en anglais. Ce qui est encore différent du français, qui lui est enseigné jusqu'à la 9e année.»

Pour conclure, l'employé du ministère de la Culture a noté que ce projet de loi constitue un bon moyen de développer une communauté forte. Cette dernière pourra compter sur le support de ses frères et sœurs qui cohabitent au Nunavut. « Cette future loi, va excéder toutes les protections juridiques en place, il n'y aura en fait au Canada aucune loi qui va aussi loin dans la protection d'une communauté linguistique », a-t-il complété.

Camp d'été de Hay River

Un tour du monde estival

Les deux éducatrices du camp d'été de Hay River sont convaincues de passer un été dynamique en compagnie des jeunes francophones de la ville.



Photo : Maxence Jaillet

Mélanie Thébeau, 21 ans et Marjolène Gauthier, 24 ans partiront à la recherche des différentes cultures autour du monde. Le départ est prévu pour le mercredi 2 juillet, dès 8 h 30. Pour réserver vos billets, contactez Catherine, l'agente de voyage de l'Association franco-culturelle de Hay River, au 874-2687.

Maxence Jaillet

Cette année, les jeunes de Hay River devront préparer leur sac de voyage à chaque jour qu'ils rejoindront leurs amis du camp d'été francophone de la ville. Les deux animatrices de ce camp de jour ont en effet préparé un véritable périple au tour du monde au cours des sept prochaines semaines. Partant du Canada, les campeurs iront en Afrique du Sud, au Brésil, en Égypte, et séjourneront même en Chine pour visiter la flamme olympique. « D'autres destinations sont au programme, mais nous allons laisser une part à l'inconnu et le périple sera adaptable, comme en voyage », ont souligné les organisatrices.

Questionnée sur les inspirations autour de ce thème du voyage, Marjolène Gauthier, la coordinatrice a expliqué qu'elle adorait voyager. « Pour moi, je voulais vraiment trouver une programmation qui allait rapporter le plus aux enfants, et je pense que c'est le partage de cette passion des cultures qui va le faire. En partant découvrir différents pays, je pense que l'on va vraiment apporter quelque chose dont les enfants vont bénéficier : l'expérience culturelle. » Pour Mélanie Thébeau, l'autre monitrice qui arrive tout juste de Moncton, le thème du voyage est une façon de partager ce qu'elle ressent en venant ici. « C'est la première fois que je pars de chez nous toute seule, à l'aventure un peu. J'ai trouvé la bonne opportunité au bon moment, je sais que pour moi ce sera une belle expérience enrichissante. C'est ça le voyage pour moi et je pense que les jeunes vont aussi en profiter. »

La langue française sera le moteur de ce camp estival, et à en croire le dynamisme des monitrices, les jeunes vont revenir fatigués de leur voyage journalier. Au programme de la semaine, il y a aura du yoga et de la danse le matin, des visites à la piscine et l'élaboration de contes animés qui nécessiteront des tonnes de déguisements et du maquillage évidemment. Pour jongler avec les activités intérieures lors des jours de pluies, les visites à la bibliothèque et les activités de bricolages seront organisées.

« L'été sera vraiment dynamique et il va y avoir du rythme aussi, a assuré Marjolène Gauthier, j'ai vu que dans les locaux de l'école Boréale où nous serons cet été, il y a plein de djembés et déjà je n'ai pu m'empêcher de taper dessus. J'espère bien entraîner Mélanie et qu'on organise des ateliers de tam-tams. »

Les monitrices qui sont heureuses de la chimie qui s'est formée entre elles pensent que leur complicité va être bénéfique pour les jeunes campeurs. « Nous allons partir dès le départ avec un esprit positif en français et sortir le plus possible des locaux, car nous savons qu'ils y sont à l'année longue, et comme nous avons beaucoup de chansons en banque, la ville va nous entendre, car n'avons pas peur du ridicule », ont-elles conclues.

La St-Jean à Yellowknife

La panse pleine de fierté et de hot-dogs



Photo : Louis p.-Morrissette

Malgré la température maussade et le fait que l'événement se tenait un mardi soir, environ 70 personnes ont participé aux activités de la St-Jean au parc Fred Henne.

Cette année, l'Association franco-culturelle de Yellowknife (AFCY) a décidé de faire les choses autrement pour la fête de la Saint-Jean-Baptiste, le mardi 24 juin en soirée. Elle a jeté son dévolu sur un chalet en bordure du lac Long au parc Fred Henne, alors que l'an passé les festivités s'étaient déroulées au Raquet club de la vieille ville. La foule était moins nombreuse cette année avec environ 70 personnes présentes au point culminant de la soirée, qui a débutée vers 18 h et pris fin quatre heures plus tard. Le fait que le site ne soit accessible qu'en voiture a pu en décourager certains, mais pas autant que le temps maussade qui a sévi toute la journée à Yellowknife.

Tout de même, le parc Fred Henne présente plusieurs avantages, croit l'animatrice de l'AFCY, Danielle Babin. En premier lieu, le loyer du site est la moitié de celui du Old Town. Deuxièmement, les installations sont de meilleure qualité et en dernier lieu, plusieurs activités peuvent être pratiquées au parc : jeu de fers, pêche sur la rive, jeux extérieurs de tous genres. En outre, la St-Jean Baptiste, qui est aussi la fête nationale des Québécois, a été l'occasion pour tous de se remplir la panse à coup de hot-dogs et de hamburger grillés au barbecue, le tout accompagné de chansons francophones triées sur le volet par Rudy Desjardins, de Radio Taïga.

Premières nations

La Fête nationale des Autochtones remporte un succès bison

Environ 7 000 personnes sont venues prendre part à la fête organisée samedi dernier dans le cadre de la Fête nationale des Autochtones, au stationnement de la Ruth Inch Memorial Pool.

Louis P.-Morrissette

La Fête nationale des Autochtones aura pris une ampleur sans précédent cette année. Les chanteurs, danseurs et artisans ont animé la foule de la matinée jusqu'à 22 h le samedi 21 juin, sans que le ciel ne s'assombrisse à aucun moment de la journée.



Photo : Louis p.-Morrissette

Les mets autochtones à l'honneur

Le stationnement de la Ruth Inch Memorial Pool a vu passer plus de 7 000 fêtards pour l'occasion, estime une organisatrice. Qu'ils soient venus se régaler d'un repas de bannock et de maïs sur épi – une gracieuseté de North Slave Métis Alliance Annual Fish Fry –, arpenter les kiosques des institutions commanditaires ou encore flâner devant les tables d'artisanat, les plus vieux comme les jeunes familles ont fait acte de présence.

La fête qui a généralement lieu au parc Somba Ke, a ouvert les valves au maximum cette année. Certains ont déploré l'absence du sentiment d'intimité qui prévaut généralement au parc, mais l'événement n'aurait pas pu avoir la même envergure sur ce site beaucoup plus petit. L'énergie mise dans cette fête cette année s'expliquerait d'ailleurs en partie par les excuses du premier ministre Harper, qui donnent une occasion en or pour les autochtones du pays de montrer leur fierté d'appartenir aux Premières nations.

Sur un fond de musique autochtone, la Fête nationale des Autochtones a lancé le bal en avant-midi, mais ce n'est que vers 12 h que la fête a véritablement pris son envol, avec force discours de nombreux politiciens, puis avec des numéros de danse et de musique assurés par des autochtones de tous âges. Pendant ce temps, diverses activités étaient au menu pour les plus jeunes : jeu de poches, quilles sur gazon et fabrication de colliers de billes, entre autres.

La moyenne d'âge de la foule a grimpé en flèche vers 17 h lors du déplacement vers la deuxième scène de spectacle, orientée vers un public adulte. Des spectacles plus conventionnels y ont été présentés par des formations musicales, dont Diga. Ces performances qui ont été retransmises par la chaîne APTN ont pris fin vers 21 h et ont sonné la fin des célébrations.



Photo : Louis p.-Morrissette

Le parc Fred Henne offre de nombreux avantages pour les activités extérieures : un site agréable sur la rive du lac Long, beaucoup d'espace et un sympathique chalet.



Photo : Louis p.-Morrissette

La musique était au rendez-vous lors de la Journée nationale des Autochtones.



Dualité linguistique

Réactions partagées face à la nouvelle stratégie du gouvernement

Danny Joncas

OTTAWA – Après avoir pris connaissance plus en détail de la Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne, l'initiative qui succède au Plan d'action pour les langues officielles, les intervenants constatent que pour un gouvernement que l'on disait peu sensible aux préoccupations des minorités linguistiques, l'investissement de plus d'un milliard de dollars sur cinq ans que l'on propose est plutôt encourageant. Toutefois, on reconnaît du même coup que la stratégie du gouvernement Harper n'est pas parfaite.

« Il faut souligner le fait qu'il y a une augmentation du financement. Ce qu'on note c'est une continuité des initiatives amorcées dans le premier plan avec une petite bonification dans plusieurs domaines », remarque tout d'abord Lise Routhier-Boudreau, la présidente de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada.

« On salue aussi l'importance qui est accordée à la jeunesse. On s'inquiète par contre du volet communautaire. Les organismes communautaires représentent le parent pauvre de nos communautés. Le financement accordé à l'immigration nous inquiète aussi, car l'immigration est un élément clé du développement de nos communautés », poursuit la présidente de la FCFA, qui ajoute que l'organisme aimerait aussi obtenir plus de détails quant aux moyens qui seront préconisés pour évaluer les résultats de cette nouvelle stratégie.

« Rien ne parle de cibles ou d'évaluation des résultats. On se demande comment est-ce qu'on va faire pour mesurer les réussites. De notre côté, on va continuer à travailler en collaboration avec le gouvernement pour faire avancer les dossiers et combler les besoins qui continueront à se faire sentir », soutient Lise Routhier-Boudreau.

Quant au commissaire aux langues officielles, Graham Fraser, qui avait écorché le gouvernement Harper pour son manque de leadership dans ce dossier lors du dépôt de son rapport annuel, il y a quelques semaines, il se dit satisfait de voir que le gouvernement a respecté sa promesse de donner suite au Plan d'action pour les langues officielles.

« Je suis très soulagé. Non seulement lors du budget, mais aussi au moment du dépôt de mon rapport annuel, j'ai exprimé très clairement ma frustration et je suis heureux que le gouvernement ait finalement donné suite au Plan d'action pour les langues officielles », avance Graham Fraser qui admet toutefois que la stratégie comporte certaines lacunes, notamment en ce qui a trait à la dualité linguistique au sein de la fonction publique.

Du côté des partis de l'opposition, on critique surtout le temps qu'a mis le gouvernement avant de présenter le document en question, de même que l'absence de détails en ce qui concerne les investissements proposés.

« Je suis content qu'il y ait un plan d'action et qu'on

Réactions
Suite en page 12

Programme de contestation judiciaire

Entente de cinq ans entre le fédéral et la FCFA

Danny Joncas

OTTAWA – Afin d'éviter de continuer à se battre devant les tribunaux davantage, la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada et le gouvernement fédéral ont finalement conclu une entente à l'amiable en ce qui concerne le Programme de contestation judiciaire (PCJ), aboli en septembre 2006 par le gouvernement Harper. Or, la loi du silence règne toujours dans les deux camps quant aux modalités de l'entente.

Les avocats des deux parties ont officialisé le tout le lundi 16 juin au terme d'une conférence téléphonique avec le juge Luc Martineau de la Cour fédérale, qui avait entendu les plaidoyers des intervenants lors d'audiences en février dernier, à Fredericton. On se souvient que la FCFA avait porté la cause devant les tribunaux afin de faire invalider la décision du fédéral de supprimer le PCJ, un outil auquel avaient notamment recours les minorités linguistiques.

L'Association de la presse francophone (APF) apprenait toutefois que selon l'entente proposée dans un premier temps par le gouvernement conservateur le 15 mai dernier et conclue le mercredi 11 juin, le gouvernement fédéral se serait engagé à mettre en place un mécanisme de médiation et de résolution de conflits impliquant les instances gouvernementales et les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Le gouvernement Harper consentirait la somme de 1,5 million de dollars annuellement, sur une période de cinq ans, à cette nouvelle initiative.

On refuse cependant de confirmer quoi que ce soit pour l'instant, tant du côté de la FCFA que du côté du gouvernement. À la FCFA, on estime que l'annonce viendra du gouvernement et que ce n'est qu'à ce moment que l'organisme porte-parole des francophones hors Québec fera part de ses réactions. Chez les conservateurs, on s'abstenait de dire à quel moment les détails seraient dévoilés dans les jours qui ont suivi la signature de l'entente.

« Une entente est intervenue hors cour entre la FCFA et notre gouvernement et nous en sommes très fiers. Tout le monde a négocié de bonne foi et nous avons convenu de respecter les modalités de confidentialité », s'est contentée de préciser la ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, Josée Verner, à la Chambre des communes.

Toutefois, le mercredi 18 juin en après-midi, le bureau de la ministre Verner confirmait que l'annonce des détails entourant la nouvelle initiative se ferait le jeudi 19 juin à 15h30, à Ottawa, soit au même moment que sera dévoilée la seconde phase du Plan d'action pour les langues officielles.

En acceptant de rétablir, en quelque sorte, le volet « droits linguistiques » du défunt Programme de contestation judiciaire, tout indique que le gouvernement fédéral fermerait du même coup la porte aux autres groupes qui bénéficiaient de fonds provenant du PCJ. Parmi ceux-ci, on compte entre autres les groupes de défense des droits de la femme ainsi que des personnes aux prises avec un handicap.

Le PCJ disposait d'un budget annuel d'environ 2,8 millions de dollars au moment de son abolition, mais un peu plus d'un demi-million de dollars seulement étaient consacrés au volet linguistique.

Nouvel outil pour les minorités de langue officielle

Danny Joncas

OTTAWA – Refusant de revenir sur sa décision concernant l'abolition du Programme de contestation judiciaire (PCJ), le gouvernement conservateur de Stephen Harper en est arrivé à une entente hors cour dans le litige qui l'opposait à la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada.

La ministre responsable du dossier des Langues officielles, Josée Verner, en a fait l'annonce le jeudi 19 juin, flanquée de son secrétaire parlementaire, le député Pierre Lemieux. La nouvelle initiative prend cependant une différente forme que le volet « droits linguistiques » du défunt Programme de contestation judiciaire.

Ainsi, le gouvernement fédéral crée le Programme d'appui aux droits linguistiques (PADL), davantage basé sur la médiation que sur la contestation devant les tribunaux. De plus, son budget annuel de 1,5 million de dollars constitue une plus importante somme que ce qui était consacré aux droits linguistiques sous l'ancien mécanisme, aboli en septembre 2006.

Toutefois, l'avocat Michel Francoeur, qui représente le ministère du Patrimoine canadien, précise que seuls les plaignants qui démontrent clairement que leurs droits constitutionnels ont été violés pourront avoir accès au nouveau programme. On parle ici des droits découlant des articles 16 à 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, des articles 93 ou 133 de la Loi constitutionnelle de 1867 et de l'article 23 de la Loi de 1870 sur le Manitoba.

Il faut noter que les poursuites intentées en vertu de la Loi sur langues officielles au niveau fédéral et toute autre loi sur les langues officielles provinciale ou territoriale ne seront pas admissibles aux fonds du PADL. Une cause comme celle de l'Hôpital Montfort par exemple, qui avait grandement bénéficié du PCJ, serait éligible puisque les intentions du gouvernement de l'Ontario à l'époque allaient à l'encontre des droits constitutionnels de la communauté franco-ontarienne.

Pour obtenir du financement en provenance du programme sous le volet « recours judiciaires », on précise que les requérants devront démontrer que des efforts sérieux pour en arriver à une entente à l'amiable ont échoué. De plus, la cause doit être susceptible de faire avancer l'état du droit. Outre le volet « recours judiciaires », le PADL comporte un volet « promotion » et un volet « résolution de conflits ».

« Ce nouveau programme axé sur la médiation couvrira les droits linguistiques fondamentaux, c'est-à-dire ceux qui figurent dans la Charte canadienne des droits et libertés. Le programme vise

Outil
Suite en page 12

OFFICE DES EAUX DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Avis de demande

La demande de licence suivante a été enregistrée auprès de l'Office conformément à l'article 16 de la Loi sur les eaux des Territoires du Nord-Ouest.

Demanderesse: MGM Energy Corporation

Site: Latitude 69°02'02.5" N.
Longitude 135°41'48.6" O.

Objet: Installation pour déblais et injection à jet

Pour plus de renseignements, contactez Liz Castaneda au (867) 765-0106 avant le 11 juillet 2008.

Territoires du Nord-Ouest Transport
Norman Yakeleya, ministre

APPEL D'OFFRES

Remplacement d'un ponceau principal, 2008
CT100696
Route 1, Km 520,6

Le travail consiste à fournir, livrer et installer un ponceau.

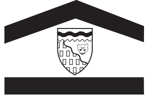
Les soumissions cachetées pour le travail demandé seront acceptées jusqu'à 15 h, heure locale, le 30 juin 2008, au bureau des contrats du ministère des Transports de Hay River, de Fort Simpson et de Yellowknife, conformément aux conditions précisées dans les documents d'appel d'offres.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles à compter du 16 juin 2008 aux endroits susmentionnés.

Veuillez noter qu'il y aura une rencontre avant soumission qui se tiendra le 24 juin 2008 à 10 h au 2e étage du Highways Building, 4510, avenue Franklin, à Yellowknife.

Renseignements généraux : Shelly Hodges
Tél. : 867-920-8978

Renseignements techniques : Peter Praetzel
Tél. : 867-920-6469



SOCIÉTÉ D'HABITATION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST
Michael Miltenberger, ministre

APPEL D'OFFRES

T09-BDD-07
Nouvelles constructions
Une maison de trois chambres à coucher
Une maison de quatre chambres à coucher
Fort McPherson, TNO
2008-2009
Main-d'œuvre seulement
(en plus de l'expédition et du transport de certains matériaux)

PM 6539

La Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest (SHTNO) lance un appel d'offres pour les matériaux et la main-d'œuvre, expédition et transport compris, nécessaires à la construction des deux unités précitées.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles à compter du mardi 24 juin 2008 au bureau de district de Beaufort-Delta de la SHTNO, au 107, route Mackenzie, Inuvik, TNO.

Les soumissions cachetées pour le projet précité doivent parvenir au bureau de district de Beaufort-Delta de la SHTNO au plus tard à **15 h, heure locale, le mardi 15 juillet 2008**.

Veuillez inscrire au recto de l'enveloppe : **Nouvelles constructions – maison de trois chambres à coucher et une maison de quatre chambres à coucher – Fort McPherson, TNO**.

Un montant non remboursable de 100 $ auquel s'ajoute la TPS (105 $) est exigé pour obtenir les documents d'appel d'offres. Le paiement devra être effectué par chèque ou en espèces.

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest s'applique à cet appel d'offres. Le terme « local » dans cet appel d'offres signifie la collectivité de Fort McPherson, TNO.

La Société n'est pas tenue d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements techniques :
Kate Jarvis

Renseignements relatifs au contrat :
Melissa Phillips
Téléphone : 867-777-7271
Télécopieur : 867-777-2217

Western Arctic garde son nom… pour l'instant

Louis P.-Morrissette

La circonscription fédérale de Western Arctic deviendra bientôt la circonscription des Northwest Territories.

Le député élu, Dennis Bevington, a décidé d'aller de l'avant avec ce changement afin de mettre un terme à la confusion que crée ce nom : « Le nom actuel de la circonscription date d'avant la création du Nunavut, peut-on lire dans un communiqué. Les gens étaient confondus par le nom Western Arctic tandis que les deux autres circonscriptions nordiques portent le nom du territoire qu'ils représentent. » Selon son attaché de presse, Doug Johnson, aucune version française du nom de comté ne figure dans le projet de loi.

La loi présentée à Ottawa le 19 juin n'a su recueillir le vote unanime des députés afin que le projet soit adopté le jour même. Derek Lee (Scarborough-Rouge River) a refusé d'appuyer la modification proposée : « Ce n'est pas une petite affaire, ça implique de voter une loi, a expliqué le député de l'Ontario. Il présentait la loi pour la première fois, personne ne l'avait vue. »

Selon M. Lee, le changement pourrait aisément se faire dans les environs d'octobre 2008, si le député Bevington explique les détails de son projet de loi aux leaders en chambre. Autre son de cloche de la part de l'attaché du député des TNO : « ça pourrait prendre des mois, cela pourrait prendre des années. »



Territoires du Nord-Ouest Ressources humaines
Bob McLeod, ministre

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Logiciel Pour Les Cartes d'identité du GTNO
PM006543

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) invite les entrepreneurs qualifiés à soumettre une solution logicielle pour l'appareil servant à la fabrication de cartes d'identité (FARGO HDP 5000) déjà en service.

Les propositions doivent parvenir aux Services ministériels du ministère de l'Exécutif du GTNO, 6e étage de l'Édifice Laing, 5003, 49e Rue, Yellowknife, NT au plus tard :

À 15 H, HEURE LOCALE, LE 7 JUILLET 2008.

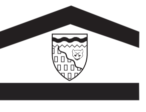
Utilisez le numéro de référence HR030608SP lorsque vous demandez ou soumettez les documents d'appel d'offres.

Les soumissions seront examinées à l'Administration centrale de l'Exécutif, à Yellowknife, au 6e étage de l'Édifice Laing.

Renseignements : Margaret Sian
Agente de contrôle financier
Tél. : 867-873-7563
Fax : 867-873-0110
Courriel : margaret_sian@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cette demande de propositions.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter la proposition la plus basse ou toute proposition reçue.



SOCIÉTÉ D'HABITATION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST
Michael Miltenberger, ministre

APPEL D'OFFRES

Nouvelles constructions
(main-d'œuvre seulement)
Trois maisons unifamiliales de trois chambres à coucher
PM 006559, PM 006561 et PM 006562
Deux maisons unifamiliales de deux chambres à coucher
PM 006563 et PM 006565
Un duplex d'une chambre à coucher PM 006558
Whati, TNO

La Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest (SHTNO) lance un appel d'offres pour la main-d'œuvre nécessaire à la construction de chacune des unités d'habitation précitées, toutes prévues à Whati, TNO.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles au bureau du district du Slave Nord de la SHTNO, au 5201, 50e Rue, 9e étage, Northwestel Tower, Yellowknife, TNO. On peut consulter les documents au bureau de l'Association de la construction des TNO à Yellowknife et au bureau du district du Slave Nord de la SHTNO.

Les soumissions cachetées pour les projets en question doivent parvenir au bureau du Slave Nord de la SHTNO au plus tard à **15 h 30, heure locale, le vendredi 18 juillet 2008**.

Les soumissions **doivent** être remises sur les formulaires prévus à cet effet.

Un montant non remboursable de 50 $ auquel s'ajoute la TPS est exigé pour obtenir chacun des ensembles de documents d'appel d'offres. Le paiement devra être effectué par chèque ou en espèces.

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest s'applique à cet appel d'offres. Le terme « local » dans cet appel d'offres signifie la collectivité de Whati, TNO.

La Société n'est pas tenue d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements : Craig Hockridge
Conseiller technique
Téléphone : 867-873-7999
Télécopieur : 867-920-2459

Réactions

Suite de la page 10

y ait inclut les arts et la culture. Mais à part ça, on n'y retrouve rien de nouveau », commente le député néo-démocrate Yvon Godin, qui estime que le retard en ce qui concerne l'annonce de la nouvelle stratégie gouvernementale était calculé pour coïncider avec la fin des travaux parlementaires.

« Je suis certain que la ministre Verner ne voulait pas voir le député Yvon Godin se lever en Chambre et lui poser des questions », croit-il.

On adopte cependant un ton plus sévère chez les libéraux alors que le porte-parole de l'opposition officielle en matière de langues officielles, Denis Coderre, juge le plan proposé par les conservateurs beaucoup trop vague.

« Non seulement le plan proposé arrive avec un énorme retard, mais il comporte aussi de nombreuses lacunes. Un an de consultations et trois mois de retard pour 16 pages de banalités sans aucun objectif ni aucun détail. C'est une honte. Pire, la fonction publique et l'éducation ne semblent plus faire partie des priorités du gouvernement. Pourtant, ce sont des domaines importants pour le développement des communautés linguistiques minoritaires », confirme M. Coderre.

« Le nouveau Plan d'action pour les langues officielles du gouvernement conservateur comporte une appréciation tout à fait erronée des rapports entre le français et l'anglais au Canada. Ce n'est pas l'anglais qui est menacé, mais plutôt le français qui est parlé par une minorité au Canada et en Amérique. De mettre sur un même pied d'égalité les deux minorités linguistiques, c'est nier la réalité et laisser l'assimilation des francophones suivre son cours », évalue pour sa part le porte-parole du Bloc québécois, Richard Nadeau.

Outil

Suite de la page 11

à assurer de façon efficace le respect de ces droits en mettant surtout l'accent sur la médiation », a indiqué Josée Verner.

« Nous sommes convaincus qu'il y a des mécanismes qui peuvent être mis en place pour permettre aux intervenants d'en venir à une entente plutôt que de passer par un processus judiciaire stressant et coûteux », ajoutait la ministre fédérale.

Soulignons enfin que les fonds de ce nouveau programme ne seront pas disponibles au cours de la présente année fiscale, mais plutôt l'an prochain. Toujours en ce qui concerne l'échéancier de la mise en place du PADL, le gouvernement n'a pas précisé à quel moment il nommerait les membres du comité qui sera chargé d'évaluer les demandes, ni à qui il confiera le mandat d'exécuter le programme. Dans ce dernier cas, on sait cependant que le fédéral aura recours aux services d'une tierce partie, plus précisément une entité à vocation publique telle une université.

Semaine nationale de la pêche

Pour le goût et pour le souvenir

Neuf ans après la première campagne sollicitant les Canadiens d'emmener leurs enfants pêcher, on leur demande maintenant d'en garder des souvenirs.

Maxence Jaillet

Du 5 au 13 juillet, la semaine canadienne de la pêche récréative lance sa ligne et espère attraper le plus de participants possible pour célébrer son 9e anniversaire. L'idée de cette campagne originale est d'entraîner les gens à s'amuser dehors en famille ou entre amis sur tout le territoire canadien,

« Cette année, nous mettons l'emphase sur le côté social de la pêche et nous incitons les gens à organiser ou à prendre part à des activités à travers le pays », explique Mike Melnik, directeur de cette campagne 2008.

Ce dernier ne connaît pas tous les événements qui ont lieu durant cette semaine, et c'est la raison pour laquelle les participants sont invités à enregistrer les activités qu'ils auront dénichées dans leur région.

S'il n'y en a pas, le site Internet www.catchfishing.com recèle de conseils sur le comment et le pourquoi de multiples activités reliées à la pêche. « Nous enverrons des tas de conseils et des exemplaires du livre *Attraper le goût de la pêche* pour supporter une activité. Et cela durant toute l'année, car même si nous célébrons la pêche durant une semaine, il reste que l'on peut s'amuser toute l'année aussi » déclare M.Melnik.

Cette campagne n'est pas seulement dirigée vers le plaisir de sentir un poisson au bout de sa ligne ou de le relâcher par la suite, mais d'initier le plus de jeunes possible à l'envie de protéger une ressource et son écosystème qui est chère à tout pêcheur.

« Tout le monde peut pêcher! Au Canada tout le monde à un lac pas très loin de chez lui. Même dans les villes, les gens ont accès à la pêche urbaine. De plus ce n'est pas une activité dispendieuse et c'est bien mieux que les enfants soient dans la nature plutôt que devant leur console vidéo. »

www.catchfishing.com



ADMINISTRATION DE SANTÉ TERRITORIALE STANTON

Infirmière autorisée – Service de soins intensifs

Yellowknife, TNO

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 38,41 $ l'heure (soit environ 74 900 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : 2008-17-015B
Date limite : le 27 juin 2008

Aide-infirmière de relève

Soins de longue durée **Yellowknife, TNO**

Poste à durée indéterminée
(Concours aux fins d'une dotation prévue)

Le traitement initial est de 26,74 $ l'heure (soit environ 52 143 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : 2008-17-5950
Date limite : Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé

Infirmière autorisée de relève

Soins intensifs, Urgences, Obstétrique, Pédiatrie, Équipe volante **Yellowknife, TNO**

Poste à durée indéterminée
(Concours aux fins d'une dotation prévue)

Le traitement initial est de 38,41 $ l'heure (soit environ 74 900 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : Soins intensifs 2008-17-5936
Date limite : Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé
No du concours : Urgences 2008-17-5937
Date limite : Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé
No du concours : Obstétrique 2008-17-5938
Date limite : Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé
No du concours : Pédiatrie 2008-17-5939
Date limite : Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé
No du concours : Équipe volante 2008-17-5945
Date limite : Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé

Infirmière autorisée de relève

Soins de longue durée, Psychiatrie **Yellowknife, TNO**

Poste à durée indéterminée
(Concours aux fins d'une dotation prévue)

Le traitement initial est de 35,06 $ l'heure (soit environ 68 367 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : Soins longue durée 2008-17-5941
Date limite : Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé
No du concours : Psychiatrie 2008-17-5946
Date limite : Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé

Infirmière autorisée – Équipe volante

Yellowknife, TNO

Poste à durée déterminée – du 28 juin 2008 au 30 septembre 2008

Le traitement initial est de 38,41 $ l'heure (soit environ 74 900 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : 2008-17-5926
Date limite : le 27 juin 2008

Infirmière auxiliaire autorisée de relève

Soins de longue durée, Médecine **Yellowknife, TNO**

Poste à durée indéterminée
(Concours aux fins d'une dotation prévue)

Le traitement initial est de 31,98 $ l'heure (soit environ 62 361 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : Soins de longue durée 2008-17-5948
Date limite : Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé
No du concours : Médecine 2008-17-5949
Date limite : Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé

Infirmière auxiliaire autorisée de relève

Urgences **Yellowknife, TNO**

Poste à durée indéterminée
(Concours aux fins d'une dotation prévue)

Le traitement initial est de 33,46 $ l'heure (soit environ 65 247 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : 2008-17-5947
Date limite : Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé

Infirmière autorisée de relève

Chirurgie, Médecine, Soins médicaux de jour **Yellowknife, TNO**

Poste à durée indéterminée
(Concours aux fins d'une dotation prévue)

Le traitement initial est de 36,67 $ l'heure (soit environ 71 506 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : Chirurgie 2008-17-5940
Date limite : Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé
No du concours : Médecine 2008-17-5942
Date limite : Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé
No du concours : Soins médicaux de jour 2008-17-5943
Date limite : Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ministère des Ressources humaines, Service de recrutement du personnel paramédical, Édifice Laing, 2e étage, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

• Nous prendrons en considération les expériences équivalentes, les demandes d'employés sous-classés et les demandes d'affectation provisoire. • Nous établirons une liste de candidats admissibles pour des postes semblables. • Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables dans certains postes. • Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité. • Pour obtenir une copie de la description de poste, visitez le : www.hr.gov.nt.ca/employment

Petites annonces

Éducatrice recherchée

La Garderie Plein Soleil, garderie éducative communautaire francophone située à Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest, recherche actuellement des éducatrices en petite enfance. Contrat d'un an. Faire parvenir votre CV et lettre d'intention à :
Garderie Plein Soleil a/s de Johanne Gagné
Tél. / Fax : (867) 873 9570
soleil@learnnet.nt.ca

Occasions d'affaires

$5,000. - $10,000. Par mois. URGENT : temps plein ou temps partiel www.diversifiezvosrevenus.com

Nouvelle garderie

La nouvelle garderie francophone en milieu familial « Les petites étoiles de mer » ouvrira ses portes sous peu et des places sont toujours disponibles pour les parents intéressés. Il reste encore deux places chez les 0 à 2 ans, une place chez les 2 à 3 ans et trois places chez les 3 à 5 ans. Un service d'après école sera aussi offert à compter de la fin août avec deux places disponibles. Pour plus d'information ou pour inscription, contactez Geneviève Liard au 873-2757 ou par Internet au liardg@yahoo.fr.

Moteur hors-bord

Moteur Honda 9,9 Hp 4 temps à vendre. Excellente condition. 2002, mais utilisé seulement en 2003 et une partie de 2004. 2200$ ou meilleure offre raisonnable. Alain au (867) 875-4555 (Hay River)

Petites annonces

Placez une annonce dans les journaux francophones à travers le Canada, Choisissez une région ou tout le réseau – c'est très économique! Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au 1 800 267-7266, par courriel à petitesannonces@apf.ca ou visitez le site Internet www.apf.ca et cliquer sur l'onglet PETITES ANNONCES.

Les *Petites annonces* de L'Aquilon est un service communautaire offert gratuitement aux abonnés de L'Aquilon. Pour nous joindre : Tél. : 873-6603 (Yellowknife) ou 875-0117 (Hay River) ou **aquilon@internorth.com**

Nouveau Programme d'appui aux droits linguistiques

La communauté francophone a-t-elle gagné ou capitulé?

Danny Joncas

OTTAWA – Dans le camp du gouvernement fédéral, tout comme dans ceux de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada et du Commissariat aux langues officielles, on se dit heureux de l'entente conclue hors cours dans le dossier du Programme de contestation judiciaire. Par contre, le député néo-démocrate Yvon Godin, qui a suivi le dossier de près depuis le tout début, estime que la FCFA a commis une erreur en acceptant la proposition du fédéral.

De l'avis de M. Godin, qui est le porte-parole du Nouveau Parti démocratique en matière de langues officielles, le nouveau Programme d'appui aux droits linguistiques proposé par le gouvernement n'est qu'une stratégie des conservateurs pour acheter du temps et faire taire les minorités de langue officielle.

C'est surtout le fait que le gouvernement Harper ne rend pas disponible immédiatement le financement annuel de 1,5 million de dollars prévu pour ce programme qui irrite particulièrement M. Godin et qui le fait douter des bonnes intentions du gouvernement.

« C'est seulement pour l'an prochain et il y aura des élections l'an prochain. C'est donc dire que dans son présent mandat, ce gouvernement n'aura pas offert de recours aux minorités linguistiques », dénonce Yvon Godin.

« Il y a différents aspects qu'il faut regarder. Le gouvernement a éliminé le Programme de contestation judiciaire et là il nous arrive avec un programme de promotion et de médiation. Le gouvernement a déjà l'obligation de promouvoir l'accès à la justice dans les deux langues officielles, donc ce n'est rien de nouveau du côté de la promotion. Aussi, on perd le Programme de contestation judiciaire qui était bénéfique à d'autres groupes », poursuit le député d'Acadie-Bathurst.

La FCFA maintient quant à elle que l'offre était convenable et qu'en laissant cette cause se rendre possiblement jusqu'en Cour suprême, les minorités linguistiques auraient étaient coincées dans un long et coûteux processus judiciaire qui les laissait sans recours entre-temps.

« C'est une victoire pour les francophones, car dès l'abolition du Programme de contestation judiciaire, on s'est vraiment mobilisés pour démontrer l'importance de ce programme et on n'a pas hésité à entreprendre un recours judiciaire. Ce n'est évidemment pas un programme parfait, mais on a quand même un financement plus élevé qu'auparavant », évalue la présidente de l'organisme, Lise Routhier-Boudreau.

« On espère maintenant que nos élus vont travailler à bonifier et à renforcer le programme. Attendre n'aurait pas garanti le rétablissement du Programme de contestation judiciaire et on aurait toujours été en entente pendant ce temps-là », soutient Mme Routhier-Boudreau, une opinion que ne partage pas Yvon Godin.

« Ça fait 400 ans qu'on attend! Qu'est-ce que ce serait d'attendre trois ou quatre ans de plus? Je pense que la cour aurait donné raison à la FCFA et ce serait venu renforcer les droits linguistiques », lance-t-il. M. Godin questionne aussi le fait que le commissaire aux langues officielles, Graham Fraser, soit intervenu devant le tribunal dans ce dossier.

« Je sais qu'il n'aime pas ce que je dis à son sujet, mais le commissaire aux langues officielles est un officier de la Chambre des communes et non un médiateur. Il a le rôle de chien de garde des langues officielles au pays », croit Yvon Godin.

De son côté, Graham Fraser a plutôt tenu à féliciter la FCFA pour ses démarches et sa détermination. Il estime qu'il s'agit d'une grande victoire pour l'organisme porte-parole des francophones hors Québec.



Sous le signe du corbeau



Texte et photo : Louis P.-Morrissette

Pour plusieurs, le Raven Mad Day du week-end dernier ne rimait qu'avec les soldes proposés par les boutiques de Yellowknife. Toute autre est la réalité de l'Aurora Arts Society, une association d'artistes d'ici qui ont exposé quelques corbeaux de tous genres dans la salle commune de l'édifice Northern United Place. Une quarantaine d'artistes et de sympathisants ont célébré sous le signe du « corbeau, un oiseau qu'on adore haïr », selon la formule comique de l'artisane Vivian Gustafson, une des organisatrices de l'événement. Malgré tout, les corbeaux ont partagé les tables avec les artistes!

Titre : Les galaxies nos voisines

un roman de Jean Chicoine

Finaliste au Prix des lecteurs Radio-Canada, Jean Chicoine livre ici un premier roman qui a de quoi faire rougir. Arrivé au Manitoba depuis des années, tour à tour assistant de recherche et écrivain au chômage, le narrateur traîne son désir dans les quartiers populaires de Winnipeg. Mais plus que ses aventures sexuelles, c'est la co-habitation des langues française et anglaise qui constitue le véritable éros de ce roman. Pour lecteurs avertis!

Jean Chicoine est né à Montréal en 1952 et s'intéresse depuis toujours aux langues. Enfant, il rêvait d'être un agent secret et écrivait des messages codés avec l'alphabet phonétique qu'il avait découvert dans le Larousse. Bachelier en linguistique de l'Université du Québec à Trois-Rivières, il vit au Manitoba depuis 1989.

160 pages, Éditions du Blé

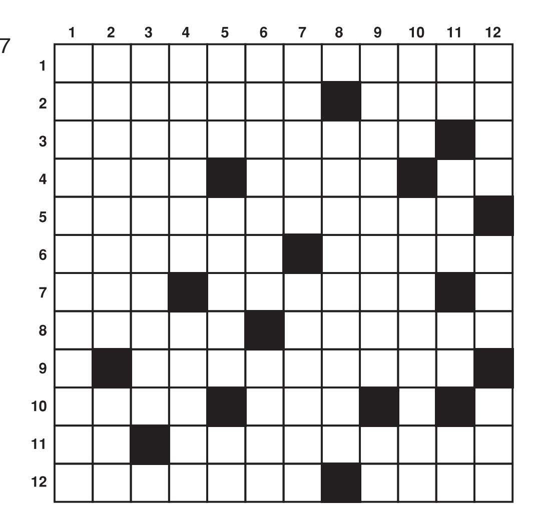


*Trouvez ce livre chez votre libraire ou commandez-les chez Livres, Disques, Etc. au www.livres-disques.ca ou au 1-888-320-8070.

MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME NO 17



HORIZONTALEMENT
1- Se disait de l'apport de l'épouse non compris dans la dot.
2- Distraction, changement. – Prénom féminin.
3- Qui concerne chaque personne par rapport aux autres.
4- Ville d'Italie. – Jeune cerf. – Conjonction.
5- Qui se rapportent aux élections.
6- Ville de Belgique. – Qui ne prête à aucun doute.
7- Époque. – Épanchement d'un liquide séreux dans la cavité péritonéale.
8- Places dans des ensembles ordonnés. – Arbres de nos forêts.
9- Font se succéder régulièrement.
10- Mouille abondamment. – Bien.
11- Canadien National. – Réprouverais.
12- Ce qui fait qu'un individu est lui-même et non un autre. – Partie latérale du nez.

VERTICALEMENT
1- Constance, ténacité.
2- Rendra sans volonté. – Jamais.
3- Rendis le calme à.
4- Manière dont quelqu'un se présente à l'esprit. – Sol en culture.
5- Elle jacasse. – Brève allocution invitant à boire au succès d'une entreprise. – Mesure itinéraire chinoise.
6- Secouons de droite à gauche. – Court, saute (s').
7- Greffer. – Huile bénite, mêlée de baume.
8- Elle habite l'Asie.
9- Petit niveau à voyant. – Dieu solaire.
10- Solipède. – Fis une expulsion réflexe brusque d'air par le nez.
11- Personnel. – Armée. – Conjonction. – Personnel.
12- Frère aîné de Jacob. – Légumineuse. – Éculé.

RÉPONSE DU NO 16

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	H	A	L	L	U	C	I	N	A	N	T	E
2	O	R	A	I	S	O	N	■	N	E	T	S
3	R	E	C	E	N	S	I	O	N	S	■	T
4	D	O	S	E	E	■	H	E	U	S	E	■
5	E	S	■	S	E	R	A	I	L	■	S	S
6	A	T	H	■	S	I	G	L	E	S	■	C
7	C	Y	O	N	■	R	I	S	E	T	T	E
8	E	L	B	A	S	A	N	■	S	E	U	L
9	■	E	B	R	A	S	A	I	■	T	■	L
10	B	■	Y	I	N	■	B	L	A	T	T	E
11	A	H	■	N	E	O	L	O	G	I	E	S
12	H	A	R	E	M	■	E	T	A	N	T	■

Horoscope

SEMAINE DU 29 JUIN AU 5 JUILLET

BÉLIER
La planète Mars fait que vous savez vraiment ce que vous voulez. Vous êtes dans une période de grande détermination. Vous avez besoin de vous affirmer.

TAUREAU
Vous allez vers des situations où vos liens avec les gens que vous aimez seront très forts. Vous serez capable de vraiment en voir la valeur. C'est très beau.


Gémeaux

GÉMEAUX
La planète Uranus vous occasionne beaucoup de chocs dans le domaine de vos amitiés. Cela prend une grande place dans votre vie. Vous en êtes bouleversé.




Cancer

CANCER
Semaine qui vous rend vulnérable au plan de vos émotions. Vous êtes capable de voir jusqu'à quel point on tient à vous. Vous avez à réfléchir profondément sur plusieurs choses.


Lion

LION
La planète Vénus fait que vous aimez briller. Vous êtes dans une période où vous êtes très aimé. Cela vous aide à mieux vivre sur tous les plans.


Vierge

VIERGE
Vous êtes très méticuleux. Vous accordez de la valeur à ce que les autres vous disent. Vous êtes sûr de votre jugement dans le domaine de votre travail.


Balance

BALANCE
La planète Jupiter fait que vous voulez vivre tout d'une manière légale. Vous allez vers des situations où votre vie affective sera vraiment magnifique. Vous êtes sûr de vos arguments lorsque vous discutez.

SCORPION
La planète Neptune vous apporte l'obligation de prendre soin de vous. Vous ne devez en rien être négligent. Cela aurait de graves conséquences.


Sagittaire

SAGITTAIRE
Vous allez vers des situations qui vous apporteront une grande énergie morale. Vous êtes capable de mieux savoir discerner ce qui est bon pour vous.


Capricorne

CAPRICORNE
La planète Pluton fait que vous êtes capable de mieux comprendre certaines choses qui touchent le travail. Cela vous rend apte à mieux voir les choses d'une façon éclairée.


Verseau

VERSEAU
La planète Saturne vous apporte des situations qui vous placeront au premier plan dans votre vie professionnelle. Cependant, cela vous demandera beaucoup d'efforts.



Poissons

POISSONS
Vous voulez aller vers des situations qui sont différentes de tout ce que vous avez déjà vécu. Cela sera possible, mais attendez-vous à de grandes surprises.